

Politique Patrimoniale

En quoi les choix opérés en matière de gestion montrent-ils les enjeux politiques du patrimoine ?

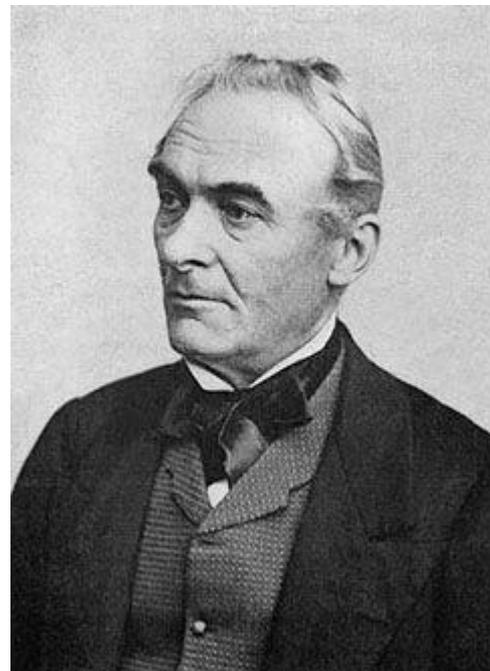
Sinaceur Adnan, Ahbib Kamilya et Bouabid Othmane

SOMMAIRE

- ❖ **Introduction.**
- ❖ **I / Décisions, choix et lois pour la protection et la valorisation du patrimoine.**
- ❖ **II / Enjeux politiques.**
- ❖ **Conclusion.**

Introduction:

Le **patrimoine culturel** est l'ensemble des biens matériels ou immatériels possédant une valeur artistique ou historique au sein d'une nation. Après la Révolution française et l'empire napoléonien et toute la destruction massive des symboles passés, la volonté de préserver le patrimoine, l'histoire française se manifeste avec l'**inspection générale des monuments historiques en 1830** par **Prosper Mérimée**. La protection s'étend ensuite au patrimoine culturel, aux sites archéologiques, aux sites naturels, au patrimoine technique et industriel et enfin le patrimoine culturel immatériel. Si l'**État** est l'**acteur historique**, les collectivités territoriales (régions, départements, municipalités) jouent un rôle important car le patrimoine est un **facteur d'attractivité** pour les territoires (touristes, mais aussi entreprises ou nouveaux résidents).



Prosper Mérimée est né le 28 septembre 1803 à Paris, et, mort le 23 septembre à Cannes. Il est écrivain, historien et archéologue français.

I / Décisions, choix et lois pour la protection et la valorisation du patrimoine

Le patrimoine étant en péril, le premier acteur clé à sa sauvegarde est Prosper Mérimée, inspecteur général des monuments historiques pour près de quatre décennies dès 1834. A peu près durant la même période, des institutions émergent dans le but de former des professionnels du patrimoine telles que l'École des Chartes en 1821, soixante-et-un ans plus tard, l'École du Louvre et plus récemment, en 1991, l'Institut national du patrimoine.



Nous avons l'exemple très connu de la basilique Saint-Denis, dont la flèche au sommet a été volontairement retirée et démontée en petits blocs dû à des raisons météorologiques. Cette décision a été faite pour la préservation de la basilique



Bibliothèque de l'école nationale des Chartes



Blocs de la flèche nord de saint-Denis

Les nouvelles lois pour la protection du patrimoine :

Le patrimoine devient un **objet politique** avec la création d'un **ministère des affaires culturelles**, dirigée par **André Malraux** de 1959 à 1969. Un **encadrement étatique** de la chaîne patrimoniale, c'est-à-dire de l'ensemble des opérations de constitution d'un patrimoine, est mis en place. Plusieurs **lois majeures** sont votées et **un inventaire** est entrepris:

- loi qui constitue un tournant dans la conversion du patrimoine (1913).
- loi protégeant les éléments du patrimoine culturel immatériel (2 mai 1930).
- loi de programme de restauration de grands monuments historiques (1962).
- loi sur les secteurs sauvegardés (1962).
- inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France (1964).

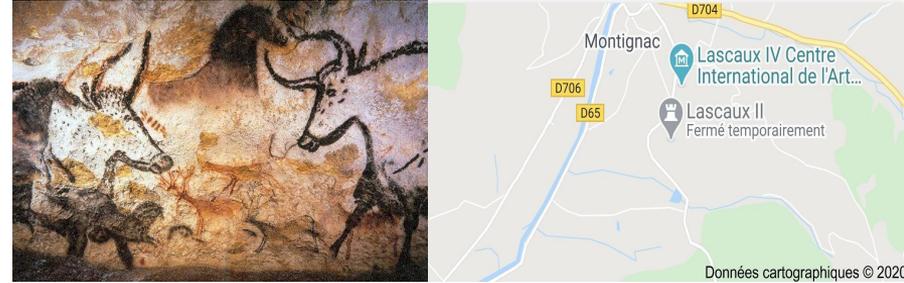


André Malraux, né le 3 novembre 1901 dans le 18^e arrondissement de Paris et mort le 23 novembre 1976 à Créteil (Val-de-Marne), est un écrivain, aventurier, homme politique et intellectuel français.

I / (suite) Exemple de la grotte de Lascaux

La fermeture de **la grotte de Lascaux** en 1963, suite au **tourisme de masse**, risquait de mettre en péril tout le **développement économique** en relation avec le site. Cependant, grâce à des techniques novatrices, certains acteurs ont permis de refaire revivre l'esprit de cette grotte.

Parmi ces innovations permettant la perduration de ce patrimoine antique, il y a le **Centre international d'art pariétal** (ensemble des oeuvres d'art réalisés par des hommes sur des parois des grottes...) Lascaux IV, inauguré le 10 décembre 2016. Il connaît un grand succès, en effet, en juillet 2019, il a accueilli plus d'un million de visiteurs. Ce centre reproduit grâce aux plus récentes technologies holographiques ainsi qu'avec un système de capteurs d'humidité, presque tous les ressentis d'une véritable grotte, autant au niveau visuel que sensoriel.



La grotte de Lascaux, située sur la commune de Montignac-Lascaux, en Dordogne, dans la vallée de la Vézère, en France.



Centre international d'art pariétal Lascaux IV

Un projet international

De plus, pour habiter ce patrimoine à l'échelle mondiale, plusieurs expositions sur la grotte de Lascaux ont été faites depuis 2013. Il accueille en tout plus de 2 millions de visiteurs et ces événements ont lieu dans de grandes métropoles mondiales comme par exemple Chicago, Shanghai, Tokyo...



L'exposition itinérante Lascaux III à Shanghai en 2017

II / Enjeux politiques

L'importance du patrimoine au sein de notre société a pris une toute autre tournure à partir du **XIX^{ème} siècle**. De nombreuses lois et décisions sont passées quant à **la préservation et la valorisation** des patrimoines, il s'agit là de **politiques de conservation**. Une autre politique s'est développée, cette fois-ci **volontariste** provenant de **coopérations** de plusieurs acteurs, **privés ou publics**, pour la **protection et la transformation en pôles attractifs** des patrimoines. En effet, nous retrouvons dans le cas de la grotte de Lascaux et de ces trois répliques de par le monde, un **financement** du projet Lascaux IV, en grande partie par le **département de la Dordogne**, puis de la **région**, de **l'Union Européenne**, du **mécénat**, de **l'Etat** et enfin du **semitour** qui est une sorte de **régie départementale du tourisme**.

Tous ces efforts sont faits dans le but de **propager une image positive** d'un pays, d'un lieu etc... ou de faire passer des **messages politiques** comme dans l'exemple du **Congrès à Versailles**.



Château de Versailles

Conclusion:

En somme, les choix et décisions entrepris dans la gestion du patrimoine montrent des **enjeux politiques** cachés derrière toutes ces manoeuvres pour préserver et valoriser **les traces passées d'un pays, d'une ethnie, des traditions etc...** Les différentes politiques volontaristes de préservation, et de mise en valeur sont ainsi utilisées pour permettre **une affirmation identitaire** du pays, donner une image qui **rayonne sur plusieurs niveaux, allant de l'hyper local à l'international** et parfois faire **retentir des messages politiques**.